



A.J.A. Echiquier Auxerrois

1^{er} Open GRAND PRIX DE L'A.J.A. - Règlement

Article 1 : Organisation

Du 26 au 29 décembre 2024, le club d'échecs A.J.A Echiquier Auxerrois organise son 1^{er} Open, **ouvert à tout licencié** pour la saison en cours à la FFE, ainsi qu'à tout titulaire d'un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA). Ce Grand Prix se décompose en deux tournois : Open A (<1700 Elo) et Open B (<1800 Elo). Les joueurs ayant un classement Elo compris entre 1700 et 1800 peuvent choisir leur tournoi au moment de leur inscription.

L'organisateur se réserve le droit de réunir les deux tournois si ces derniers ont un nombre de participants inférieurs à 30 inscrits dans l'un ou dans l'autre tournoi.

L'organisateur se réserve le droit d'inscrire tout joueur non classé au club de l'A.J.A. Echiquier Auxerrois. Les joueurs n'ayant aucun classement recevront au début du tournoi un Elo estimé selon leur catégorie d'âge.

Article 2 : Homologation

Ce tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs et par la Fédération Internationale des Échecs.

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.8) se font au système suisse (néerlandais). Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. adoptées lors du 93^{ème} Congrès à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement **Elo FIDE de janvier 2025**.

Article 3 : Tournoi

La cadence de jeu est de **1h30 + 30 s.** par coup ; le tournoi se joue en **7 rondes**.

L'arbitre principal est Mickaël BOILEAU (AFO2). La **notation des coups est obligatoire** pendant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Accueil : jeudi 26 décembre **dès 10 h 00**

→ Paiement puis enregistrement

Clôture des inscriptions : jeudi 26 décembre **12 h 30**

- Ronde 1 : jeudi 26 décembre **13 h 00**
- Ronde 2 : jeudi 26 décembre **18 h 00**
- Ronde 3 : vendredi 27 décembre **9 h 30**
- Ronde 4 : vendredi 27 décembre **15 h 30**
- Ronde 5 : samedi 28 décembre **9 h 30**
- Ronde 6 : samedi 28 décembre **15h30**
- SAMEDI 28 décembre : SOIREE BLITZ/PIZZA
- Ronde 7 : dimanche 29 décembre **9h30**

Remise des prix : dimanche 29 septembre à **15 h 30**

Tout joueur se présentant à l'échiquier avec plus de **30 min. de retard** sera déclaré forfait pour la ronde en cours.

Article 5 : Inscription

Les droits d'inscription se montent à **40 €** pour les adultes et à **20 €** pour les jeunes de moins de 20 ans. La gratuité est offerte aux joueurs MI et GMI uniquement sur préinscription **avant le 18/12/2024**. Le règlement se fait par le lien de paiement <https://www.payasso.fr/aja---echiquier-auxerrois/inscriptions---1er-grand-open-de-laja-echiquier-auxerrois> ou en contactant l'organisateur.

Les droits d'inscription sont majorés dans le cas d'une inscription effectuée à partir du 18 décembre : 60 € pour les adultes et à 30 € pour les jeunes de moins de 20 ans.

Article 6 : Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le « **Buchholz tronqué** » puis le « **cumulatif** » puis la « **performance** ».

En cas de cumul possible, **un seul prix sera remis**, celui de plus haute valeur pécuniaire dans la liste suivante :

TABLEAU DES PRIX POUR PLUS DE 100 JOUEURS

		Principal		Open B
1er Prix		1000		400
2ème Prix		600		200
3ème Prix		400		150
4ème Prix		250		100
5ème Prix		150		75
1er Catégories	2000-2199	100	1500-1699	80
2ème Catégories	2000-2199	80	1500-1699	60
1er Catégories	-1999	100	-1499	80
2ème Catégories	-1999	80	-1499	60
Vétéran et senior +		120		80
Feminine		120		80
Auxerrois		120		80
Jeune		120		80
Moins de 12 ans (U8, U10, U12)		Jeu de plateau		Jeu de plateau

Tous les prix, attribués à la place réelle, sont **garantis dès qu'il y a au moins 100 inscrits** à la compétition. Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

Est considéré comme :

- "Jeune" tout(e) inscrit(e) qui appartient au maximum à la cat. d'âge Junior (< **20 ans**) pour la saison en cours.
- "Senior +" tout(e) inscrit(e) qui appartient au minimum à la cat. d'âge Senior+ (**≥ 50 ans**) pour la saison en cours.

Article 7 : Dispositions particulières

- Une **nulle** par accord mutuel ne peut être convenue qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier, après **au moins 20 coups** ; sinon la partie pourra être comptée perdue pour les 2 joueurs.
- Chaque inscrit peut prendre **1 bye dans les 4 premières rondes**, à savoir ne pas être apparié pendant une ronde en marquant ½ point ; il devra absolument **prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente**.
- Après chaque ronde, les joueurs sont tenus de communiquer **le résultat de la partie** à la table d'arbitrage.
- Pour être prise en compte, une **erreur à la ronde r** doit être signalée immédiatement à l'arbitre, au plus tard

avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$.

- On considérera qu'un **joueur absent** sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 8 : Droit à l'image

En inscrivant leurs **enfants mineurs** (ou ceux dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou tuteurs) autorisent le club d'Échecs de A.J.A Echiquier Auxerrois à publier, dans le cadre de sa communication ou d'articles de journaux, les **photos ou vidéos** sur lesquelles pourraient apparaître leurs enfants joueurs.

Article 9 : Commission d'appel

La commission d'appel (cf. annexe) sera constituée avant la 1ère ronde, en respectant la composition suivante :
1 représentant du corps arbitral / 1 représentant de l'équipe d'organisation / 1 représentant des joueurs.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant **continuer la partie** en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 10 : Compléments

- Sans la permission de l'arbitre, un joueur **ne peut quitter la zone de jeu s'il est au trait**, ni le lieu de la compétition s'il est en cours de partie.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné. Une **tenue correcte** est exigée.
- Les joueurs mineurs qui ont fini leur partie ne sont plus sous la responsabilité de l'organisateur.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Dans la zone de jeu, sont **interdits tous les appareils électroniques** (ordinateur portable, téléphone portable, tablette, montre connectée, etc.) ; seuls les appareils d'assistance sont autorisés.
 - L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne 1 avertissement écrit et la **perte de la partie**.
 - **Tout son émis** (sonnerie, alarme, vibreur) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
 - Il est toléré d'avoir, hors zone de jeu, un appareil électronique complètement éteint, s'il est rangé dans un sac se trouvant dans le lieu de la compétition, **à l'exclusion des toilettes**.
 - Si l'arbitre a des **souçons de tricherie** envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre (Art 11.3.3 des règles du jeu).
- Il est strictement **interdit de fumer** à l'intérieur du bâtiment abritant la compétition.
- Les joueurs doivent respecter la Charte des joueurs FFE et le code de l'éthique FIDE sous peine de sanctions.
- Tout contrevenant recevra **1 avertissement**. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

L'inscription des joueurs au tournoi implique l'acceptation du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect implique de facto l'exclusion du fautif.

L'Arbitre principal : Mickaël BOILEAU

L'Organisateur : Lucas BRISON

ANNEXE - COMMISSION D'APPEL

- Représentant du corps **arbitral** —>
- Représentant de l'**organisation** —>
- Représentant des **joueurs** —>